

Dévill'infos

magazine d'informations municipales

n°305 - juin 2024



Dossier du mois

L'été des enfants à Déville

INFOS PRATIQUES

► RENCONTRER VOS ÉLUS

Permanences de Dominique Gambier - Maire

Rendez-vous **téléphonique** le vendredi de 10h à 12h et **rencontre en présentiel** si nécessaire.
inscription obligatoire auprès du Cabinet du Maire.

Pour contacter un élu, n'hésitez pas à vous rapprocher du Cabinet du Maire au 02 35 76 88 18 - elus@mairie-deville-les-rouen.fr

Permanences d'Annette Boutigny - Maire adjointe chargée des affaires sociales et des seniors

Permanence sur rendez-vous le mardi de 14h à 16h, après inscription auprès du Cabinet du Maire

► LES SERVICES MUNICIPAUX

À l'Hôtel de Ville

URBANISME ET RÉGLEMENTATION*

02 32 82 34 91
urbanisme@mairie-deville-les-rouen.fr

JEUNESSE, ÉCOLES ET SPORTS*

02 32 82 35 70
jeunessesportecole@mairie-deville-les-rouen.fr

RESSOURCES HUMAINES

02 32 82 34 38
drh@mairie-deville-les-rouen.fr

FINANCES

02 32 82 35 74
finances@mairie-deville-les-rouen.fr

POLICE MUNICIPALE

02 32 82 35 78
sur rendez-vous

ACTES D'ÉTAT-CIVIL

02 32 82 34 80
etatcivil@mairie-deville-les-rouen.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Accueil sur **rendez-vous** du lundi au vendredi
Accueil **téléphonique** : 02 32 82 34 80
10h-12h / 14h-16h
(accueil fermé le mercredi matin)
ccas@mairie-deville-les-rouen.fr

CUISINE CENTRALE

avenue de la Clairette
02 35 75 37 40
restaurationcollective@mairie-deville-les-rouen.fr

MAISON DES ARTS ET DE LA MUSIQUE*

16 rue des écoles
02 32 82 41 10
maison.arts@mairie-deville-les-rouen.fr

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

2 place François Mitterrand
02 32 82 35 76
mpe@mairie-deville-les-rouen.fr

MÉDIATHÈQUE ANNE FRANK

2 place François Mitterrand
02 32 82 52 22
media.af@mairie-deville-les-rouen.fr

RÉSIDENCE AUTONOMIE « LES HORTENSIAS »

82 rue Jules Ferry
02 35 76 85 50

ACCUEIL DE LOISIRS

1 rue Ferdinand Thiault
02 35 75 74 04

SERVICES TECHNIQUES

23 rue Emile Bataille
02 32 82 12 00
servicestechiques@mairie-deville-les-rouen.fr

PISCINE MUNICIPALE CHRISTINE CARON

34A rue Jules Ferry
02 32 82 50 17
piscine@mairie-deville-les-rouen.fr

► PERMANENCES ET CONSULTATIONS

► À l'Hôtel de Ville

Député - Damien Adam

reçoit le **4^e samedi de chaque mois**, de 10h à 12h, **sur rendez-vous** (sauf juillet et août).

Permanence parlementaire

73 rue du Général Leclerc 76000 Rouen
02 35 71 16 70

Permanence juridique

le 2^e samedi de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h
sur rendez-vous 02 32 82 34 80

ADMR de la demi-lune

Permanence **le mardi** de 13h30 à 16h
02 32 93 90 90

AVEC (aide à domicile)

Permanence **le vendredi** de 13h30 à 16h30
09 70 19 29 93

► À la maison de l'animation 3 rue Jules Ferry

Mission Locale

de l'Agglomération Rouennaise

Accueil **les lundis et mercredis** de 9h à 12h
sans rendez-vous
02 32 82 50 10



LE MOT DU MAIRE

Tenir fermement la barre pour garder le cap, malgré les vents contraires !

Conduire les destinées d'une ville n'est pas toujours facile pour un Maire :

- Chacun veut des règles, mais plutôt pour les autres, surtout quand il s'agit de sécurité !
- Chacun veut des services collectifs, mais pas chers, voire gratuits et à condition de les « consommer » comme il veut !
- Chacun demande beaucoup à la commune, oubliant parfois que la liberté du commerce ou le droit de propriété sont des fondements de notre démocratie.
- Chacun, avec les réseaux sociaux, croit être compétent sur tout, et croit savoir tout sur tout.

Il est important, dans la conduite de la commune, de garder toujours à l'esprit le sens de l'intérêt général, de garder en

tête le respect des règles collectives, sans esprit partisan, d'avoir en permanence le souci de la bonne utilisation de l'argent public, de refuser toute discrimination, de tenir un discours de vérité et de ne pas faire des promesses qu'on ne peut tenir.

La richesse de notre majorité municipale pour parvenir à tout cela, c'est la diversité de ses membres. C'est sa volonté de conduire les destinées de notre ville, au-delà de tout intérêt partisan, au service de tous les habitants.

De tout cela, le Maire doit être le garant !

Très chaleureusement à vous,

Dominique Gambier
Maire de Déville lès Rouen



L'HÔTEL DE VILLE

1 place François Mitterrand, BP 73 - 76250 Déville lès Rouen
02 32 82 34 80 / 02 35 76 35 21 (fax)

Du lundi au jeudi : 8h30-12h30, 13h30-17h

Le vendredi : 8h30-12h30, 13h30-16h30

PERMANENCE D'ACCUEIL POUR LES CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORT
aux horaires de l'Hôtel de Ville et le samedi de 9h à 12h
(sauf juillet et août)

RESTONS CONNECTÉS !



Facebook



Site web



Plateforme citoyenne

Dévill'infos - journal mensuel d'informations municipales

Directeur de la Publication **Dominique Gambier** - Rédacteur en Chef et mise en page **Élise Déniel** - Rédaction **Élise Déniel** - Crédit photos **Mairie de Déville lès Rouen**, **Adobe Stock** - Prises de vues **Sophie Hébert**, **Élise Déniel** - ont collaboré à ce numéro **Jennifer Brument**, **Nathalie Compérot** - Impression **Planète Graphique**, **Saint Martin du Vivier** - Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, l'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert® - Tirage 7 000 exemplaires - Reproduction libre avec mention de l'origine **ISSN 1284-5310** - Distribution **La Poste / Médiapost** - Le journal Dévill'infos est diffusé dans tous les foyers dévillois. Si vous ne l'avez pas reçu, signalez cette anomalie au Cabinet du Maire (02 35 76 88 18).

L'INFO DU MOIS



Les élections européennes du 9 juin : déroulé et procuration

Le **9 juin 2024** se déroulent les élections des représentants au parlement européen. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct.

Les bureaux de vote seront **ouverts de 8h à 18h** aux emplacements habituels. Votre bureau de rattachement est **inscrit sur votre carte électorale**. Vous pouvez aussi vérifier votre inscription et votre bureau en ligne sur le site du service public ou en demandant à la Mairie.

Vous avez une impossibilité ? Vous pouvez établir une procuration :

- totalement en ligne, via la démarche **Maprocuration** si vous disposez d'une identité certifiée France Identité,
- en ligne via la démarche **Maprocuration** puis la faire valider au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal,
- en **remplissant un formulaire** en commissariat, gendarmerie ou tribunal.

INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

À LA MAISON DES ARTS ET DE LA MUSIQUE

Pour les élèves souhaitant se **réinscrire**, rendez-vous du **lundi 3 juin au mercredi 3 juillet 2024**.

Les **nouvelles inscriptions** se dérouleront du **lundi 26 août au vendredi 6 septembre 2024** sur rendez-vous. Pour cela, allez sur le site internet de la Ville www.deville-les-rouen.fr -> Prenez rendez-vous en ligne.

Vous aurez également la possibilité de vous inscrire lors du "**village des associations**" le **samedi 7 septembre 2024**.

Renseignements complémentaires :
maison.arts@mairie-deville-les-rouen.fr
02 32 82 41 10

AUX ACTIVITÉS PÉRI ET EXTRASCOLAIRES

Pour les activités péri et extrascolaires :

- garderies
- restauration collective
- accueils de loisirs des mercredis



Les inscriptions débutent à compter du **lundi 3 juin 2024**.

Attention, ces inscriptions sont sous réserve d'être à jour de son **Dossier Unique d'Inscription** 2024/2025 (téléchargeable sur la page principale du "Portail Famille" dans la rubrique « Documents ») et de le remettre au pôle inscription dans les meilleurs délais.

Renseignements :
jeunessesportecole@mairie-deville-les-rouen.fr
02 32 82 35 70

À LA PISCINE MUNICIPALE CHRISTINE CARON



L'**aquatrainig** est une activité sportive mêlant natation et exercices de renforcement musculaire dans et en dehors de l'eau (avec et sans matériel).

Après une phase de test réussie au mois d'avril, cette activité est mise en place **à partir du mois de septembre**, les **mercredis** de 17h45 à 18h45 !

Les inscriptions se feront au trimestre, mais quelques places seront disponibles occasionnellement si vous souhaitez tester.

Pour toute information, contactez la piscine par téléphone au 02 32 82 50 17 ou par mail à piscine@mairie-deville-les-rouen.fr.

Pour toutes les activités au trimestre ou à l'année ci-dessous, les inscriptions auront lieu à partir de la **fin du mois de juin** :

- bébés nageurs (6 mois à 4 ans)
- jardin aquatique (4 et 5 ans)
- pré-apprentissage à la natation (6 ans) **Nouveauté**
- leçons de natation enfants et adultes
- aquagym
- perfectionnement natation enfants
- aquatraining (+ de 15 ans et adulte) **Nouveauté**
- aquabike (adulte)

RENCONTRES

Les porte-drapeaux

► Avec le témoignage de Roland Tibackx



LE MOT DE ROLAND —

"J'ai été combattant durant la guerre d'Algérie, en 1962. Je suis aujourd'hui le porte-drapeau de la section des ACPG-CATM. J'ai d'abord commencé à Mesnil-Raoul en octobre 1999, puis je suis arrivé à Déville lès Rouen en décembre 2004. Je fête d'ailleurs cette année mes 20 ans en tant que porte-drapeau ici ! J'ai aussi reçu une médaille d'honneur de la Fédération Nationale il y a peu."

► LEUR ACTIVITÉ :

Présents à chaque manifestation patriotique, les porte-drapeaux de notre ville sont au nombre de trois (ACPG-CATM, UNC et pompiers). Ils ont défilé le mois dernier dans le cadre des commémorations du 8 mai 1945.

Connaissez-vous cette fonction ?

Un porte-drapeau est tenu d'entretenir le drapeau de sa section. Toutefois, chaque drapeau appartient à la commune. Les tenants de cette fonction sont bénévoles, anciens combattants ou non. Ils sont situés en tête de ligne lors des cortèges et portent leur drapeau tricolore, à l'effigie de leur association, à l'aide d'un baudrier.

Représentant leur section et leur pays, ils se doivent d'exercer cette fonction avec dignité et constance. La tenue vestimentaire est d'ailleurs réglementée : tenue sombre, chemise blanche et gants blancs sont de rigueur. Le port de décorations doit respecter un ordre défini : les médailles associatives à droite, les officielles à gauche.

Au pain Déville

► Boulangerie gérée par Sofien Khelfa



► SON ACTIVITÉ :

Sofien et son équipe sont boulangers depuis plusieurs années. Ils tiennent une boutique à Bihorel et ont déménagé celle du centre-ville de Rouen pour s'implanter à Déville. La boulangerie est ouverte depuis le 3 mai et elle était très attendue !

"*Enfin une boulangerie, ça fait du bien !*" Peut-on entendre des clients enjoués le jour de l'ouverture.

La maison propose plusieurs pains, des viennoiseries, pâtisseries et de la sandwicherie. Tout est fait maison et la farine utilisée vient d'une filiale normande des "Moulins familiaux".

Le but de Sofien est de recréer une proximité dans ce quartier grâce à une boulangerie traditionnelle.

Pour tout renseignement :

Boulangerie "Au pain Déville"
412 route de Dieppe
76250 Déville lès Rouen
02 32 93 70 17

Ouverte tous les jours
de 6h à 21h
Fermée le vendredi

VOUS SOUHAITEZ APPARAÎTRE DANS CETTE RUBRIQUE ? C'EST GRATUIT !

Vous êtes commerçant(e)s, professionnel(le)s de santé, sportif/ves, bénévoles, habitant(e)s ou une association et souhaitez mettre en avant votre activité ?

Pour apparaître dans cette rubrique, merci de prendre contact avec le service communication à communication@mairie-deville-les-rouen.fr en précisant votre nom, adresse, profession, parcours et coordonnées de contact.

DOSSIER DU MOIS



L'ÉTÉ DES ENFANTS À DÉVILLE

Les vacances d'été arrivent à grands pas ! Suite à la consultation citoyenne sur les accueils de loisirs, la Ville a modifié son offre pour correspondre d'avantage à la demande. Découvrez également les propositions de séjours de nos partenaires, ainsi que les aides dont vous pourriez bénéficier.

L'ACCUEIL DE LOISIRS POUR LES 3 À 13 ANS

Cet été, l'équipe jeunesse de l'accueil de loisirs propose des **activités thématiques** autour de la **nature** et de la **protection de l'environnement** :

- sortie à "Biotropica" et à la "Cité de la mer", entretien du potager créé pendant l'année.

D'autres activités variées seront proposées sur le thème du **sport** :

- sortie à la plage, karting, kayak à la base de loisirs d'Hénouville, biathlon, poney, parcours filet et jeux gonflables à la base de loisirs de Jumièges.



L'arrivée de l'enfant à l'accueil de loisirs devra se faire entre 7h30 et 9h et le départ est échelonné entre 17h et 18h.

PLUS FACILE POUR S'INSCRIRE ET SE DÉSINSCRIRE !



Les services se sont penchés sur le **règlement intérieur** des accueils de loisirs pour apporter plus de souplesse aux familles.

Les inscriptions se font à la semaine uniquement, du lundi au vendredi hors jours fériés. Maintenant cela est possible **15 jours minimum** avant le début de la session en fonction des places disponibles.

La désinscription est possible **jusqu'à 1 mois** avant le démarrage de la session.

La procédure d'inscriptions ou désinscriptions et le nouveau règlement intérieur des accueils de loisirs sont **consultables dans la rubrique « documents »** de la page d'accueil du Portail Famille et sur le site de la Ville.

Renseignements : 02 32 82 35 70 - jeunesse@mairie-deville-les-rouen.fr

LES SÉJOURS PARTENAIRES POUR LES 13 À 17 ANS

Les jeunes pourront profiter de voyages itinérants en Croatie ou en Europe centrale, découvrir la Costa Daurada, la Corse ou encore pratiquer le camping lors d'expériences en pleine nature ou à sensations dans le Jura ou la Vendée.

● Séjours proposés par l'**UFCV** :

100% pleine nature pour les 13/14 ans	Du 20 au 26 juillet (7 jours) Du 3 au 9 août (7 jours)	Camping de la base nautique de Vouglans, Jura	660 € par séjour 520 € avec participation de la ville
Défis sensations en Vendée pour les 14/17 ans	Du 20 au 26 juillet (7 jours) Du 3 au 9 août (7 jours)	Camping bord de mer à la Tranche sur Mer, Vendée	775 € par séjour 635 € avec participation de la ville



● Séjours proposés par l'**AROÉVEN** :

Echappées belles en Corse 13 - 15 ans	10 au 23 juillet 2024	1140 €
Echappées belles en Corse 13 - 15 ans	07 au 21 août 2024	1140 €
Itinérant Croatie 14 - 17 ans	15 au 28 juillet 2024	1275 €
Itinérant Croatie 14 - 17 ans	30 juillet au 12 août 2024	1275 €
Costa Daurada 15 - 18 ans	1 ^{er} au 14 août 2024	1170 €
Itinérant Europe Centrale 14 - 17 ans	17 au 30 juillet 2024	1275 €



Les descriptifs sont disponibles sur le "Portail famille" et les inscriptions se font directement auprès des organismes :
UFCV : 01 75 77 53 53 - vacances-enfants@ufcv.fr et Aroéven : 02 35 98 01 80 - aroeven.rouen@aroeven.fr

DES AIDES POUR LES SÉJOURS PARTENAIRES

Participation de la commune

Pour permettre au plus grand nombre de partir en vacances, la collectivité a mis en place une aide financière pour les familles.

Elle participe aux frais de séjour pour les **enfants dévillois** âgés entre 13 et 17 ans à hauteur de **20 € par jour** dans la limite de **200 € par enfant dans l'année**.

Cette aide peut être fractionnée sur un ou plusieurs séjours. Les organismes de vacances vous proposeront toutes les aides possibles auxquelles vous pouvez prétendre afin de réduire le montant initial du séjour.

Le Pass Colo *Nouveauté 2024*

Le dispositif d'État « Pass Colo » proposé par la CAF concerne uniquement les **enfants qui fêtent leurs 11 ans** au cours de l'année 2024 et en fonction du quotient familial du foyer. Le montant de cette aide varie **entre 200 et 350 €**.

Comment en bénéficier ?

Vous n'avez aucune démarche à effectuer pour prétendre à cette aide. Si vous êtes éligible, vous avez reçu un mail ou un courrier de la CAF. Vous avez la possibilité de choisir un séjour conventionné « Pass Colo » **depuis le 15 avril** sur le site www.jeunes.gouv.fr/passcolo.

Le "Pass Colo" est une aide financée entièrement par l'État dont le versement est assuré par VACAF directement auprès de l'organisateur du séjour.

ZOOM SUR

Le concours des jardins et balcons fleuris

Comme chaque année au mois de juin, le concours des jardins et balcons fleuris fait son retour, retrouvez toutes les informations pour vous y inscrire !

Les inscriptions

Les inscriptions sont acceptées jusqu'au **27 juin 2024**.

Il vous faut prendre connaissance du **règlement** du concours puis remplir le **bulletin d'inscription** situé en bas de cette page, sur le site internet de la Ville www.deville-les-rouen.fr, sur les affiches en scannant un QR code ou en Mairie.

Le concours est ouvert à tous(tes) les dévillois(es) qui fleurissent et/ou végétalisent leur jardin, terrasse, balcon, pied de mur ou fenêtre d'appartement...



Le règlement

Il est consultable sur le site de la Ville ou sur le bulletin d'inscription disponible en format papier à l'accueil de l'Hôtel de Ville. **Toute inscription au concours vaut acceptation de ce règlement.**



Scannez ce QR code pour accéder au règlement du concours.

Le déroulement du concours

Lors de la remise du bulletin d'inscription à l'accueil de l'Hôtel de Ville, une **plaqué** vous sera donnée. Elle sera à **apposer** à l'extérieur de chez vous, **du 28 juin au 8 juillet 2024**, de manière bien visible pour que le jury puisse repérer votre participation au concours.

Cette plaque doit être retournée en Mairie à compter du **9 juillet 2024**.

La cérémonie de remise des récompenses

Elle se déroulera le **14 septembre 2024** à 11h dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville. Lors de cette réception, les gagnant(e)s de chaque catégorie se verront offrir **une récompense** pour valoriser leur travail.

Pour votre information, chaque participant(e) présent(e) lors de la réception repartira avec un **présent** !

BULLETIN D'INSCRIPTION - CONCOURS DES JARDINS ET BALCONS FLEURIS 2024

à remettre à l'accueil de l'Hôtel de Ville avant le jeudi 27 juin 2024

Pour éviter toute erreur, merci d'écrire lisiblement vos coordonnées en MAJUSCULES !

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse : N° Rue

Appartement : Étage :

Position par rapport à la porte d'entrée (gauche, milieu...) :

Téléphone :

Si vous êtes locataire dans le parc public, veuillez entourer le nom de votre organisme HLM :

CDC Habitat / Habitat / 6 / Immobilière Basse Seine / Logirep / Le Foyer Stéphanais / Logéal Immobilière / Logéo Seine / Quevilly Habitat

Demande son inscription au concours des jardins et balcons fleuris 2024 dans la catégorie :

(**Merci de ne cocher qu'une seule case**)

1^{re} catégorie : maison avec jardin très visible de la rue

2^{re} catégorie : décor végétal installé en bordure de voie publique (jardin non clos par exemple)

3^{re} catégorie : balcon, terrasse, mur ou fenêtre d'appartement ou de maison sans jardin

4^{re} catégorie : collectifs, établissements publics

Date et signature (obligatoire)

LES TRIBUNES

(obligation prévue par la loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité) Les propos publiés ci-dessous, le sont sous l'entièvre responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la majorité « Agir ensemble pour Déville »

Le 9 juin, il faut voter !

Notre équipe municipale rassemble des élus de sensibilités très diverses, et ne donnera évidemment aucune consigne de vote. Elle n'est au service d'aucun parti : notre ambition, c'est Déville !

Pour autant, chacun d'entre nous mesure la chance de pouvoir s'exprimer lors d'une élection. Trop de pays n'ont pas ce droit, soyons vigilants à le garder ! C'est un devoir de voter.

La guerre en Ukraine, le réchauffement climatique, la crise énergétique, la concurrence économique internationale... montrent tous les jours, s'il en était besoin, que l'Europe est une nécessité pour affronter ces défis.

Au moment où nous allons commémorer le 80^e anniversaire du débarquement de Normandie, n'oublions pas que nos anciens ont compris l'importance de construire l'Europe pour préserver la paix et la liberté.

Protester est parfois nécessaire, mais toujours insuffisant ! Pour construire, il faut des élus !

Défendre la démocratie, c'est d'abord voter, alors votons le 9 juin.

Groupe d'opposition « Réveillons Déville »

Centre de loisirs : suite

Dans sa dernière tribune, la majorité macroniste répond à la nôtre (qu'elle n'est pourtant pas censée lire avant publication) en assimilant notre position à la tarification à l'acte de l'hôpital public.

C'est un contresens majeur !

Car la tarification à l'acte généralisée en 2007 sous Nicolas Sarkozy repose sur un principe : faire passer la rentabilité financière avant les besoins de santé des patients.

Ce que nous proposons, **c'est tout l'inverse ! Partir des besoins des dévillois pour construire un service public adapté et donc efficace.** Ces propositions, beaucoup de communes les mettent déjà en pratique... Et ça ne coûterait pas plus cher à l'usager, au contraire.

Loin des postures idéologiques, nous voulons construire des services qui correspondent à vos besoins. Notre prochaine réunion publique est justement consacrée à la jeunesse.

Lundi 10 juin – 19h, Salle Les Moulins – 5 rue Jules Ferry.
Vous venez ?

reveillonsdeville@gmail.com

ÉTAT-CIVIL

AVRIL 2024

MARIAGE

GOULEY Fabien et LEGAY Stéphanie

CONDOLÉANCES

DUTHIL Michel

DELABARRE Joseph

LERENARD épouse VALLEE Denise

FOURNIER veuve GUEVILLE Nadine

BUEE Vve DARIN Françoise

BIDAULT veuve CALTOT Solange

LEROY Grégory

LEFEU veuve SALOMON Micheline



© Service communication de Déville les Rouen

Les cygnes préparent un nid sur les berges du Cailly... Peut-être de futurs cygneaux ?

L'AGENDA DU MOIS

MUNICIPAL CULTUREL SPORTIF
ASSOCIATIF AUTRE

JUSQU'AU SAMEDI 22 JUIN

EXPOSITION "PRIX DES P'TITS RATS DE BIBLIOTHÈQUE"

médiathèque Anne Frank

SAMEDI 1^{ER} JUIN - À PARTIR DE 8H30

CHALLENGE "Maryvonne Abrahamme"

gymnase Guynemer

MERCREDI 5 JUIN - 15H

RENCONTRES AUTOUR DES CONTES

"English tales"

médiathèque Anne Frank

MERCREDI 5 JUIN - 9H30/15H30

PORTE OUVERTE

du relais petite enfance

relais petite enfance

SAMEDI 8 JUIN - 11H

CHAPEAU, MELON ET BOTTES DE PLUIE

médiathèque Anne Frank

DIMANCHE 9 JUIN - 8H/18H

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

DU LUNDI 10 AU LUNDI 17 JUIN

SENIORS EN VACANCES

"VILLAGE VACANCES LA PORTE DES ÎLES"

dans le cadre du guide "Bien vieillir à Déville"
Saint Pair sur Mer

MARDI 11 JUIN - 17H15/19H

SPECTACLE DE DANSE DE L'USEP

centre culturel Voltaire

MERCREDI 12 JUIN - 9H/17H

FÊTE DE L'USEP

gymnase Guynemer, le matin
stade Blériot, l'après-midi

VENDREDI 14 JUIN - 20H

PIÈCE DE THÉÂTRE "Bérénice" ⁽¹⁾

centre culturel Voltaire

SAMEDI 15 JUIN - 10H30

MARMOTHÈQUE*

médiathèque Anne Frank

SAMEDI 15 JUIN - 14H/17H

KERMESSE de l'école Crétay

école Crétay

SAMEDI 15 JUIN - 14H/17H

KERMESSE de l'école Andersen

école Andersen

SAMEDI 15 JUIN - 15H/17H

ATELIER CO-CRÉATIF en collaboration avec

l'artiste Célin Yang "Générateur d'e-m@ges"
médiathèque Anne Frank

DIMANCHE 16 JUIN

"FÊTE DU MINI BASKET" de l'ALD Basketball

gymnase Guynemer

MARDI 18 JUIN

REMISE DE DICTIONNAIRES aux élèves de CM2

écoles élémentaires

MERCREDI 19 JUIN - 15H/17H

ATELIER CO-CRÉATIF en collaboration avec

l'artiste Célin Yang "Générateur d'e-m@ges"
médiathèque Anne Frank

JEUDI 20 JUIN - 18H

CONSEIL MUNICIPAL

Hôtel de Ville - salle du conseil

SAMEDI 22 JUIN - 20H

CARTE BLANCHE CLASSE DE THÉÂTRE

de la maison des arts et de la musique ⁽¹⁾

centre culturel Voltaire

MARDI 25 JUIN - À PARTIR DE 8H

UNE JOURNÉE DANS LA SOMME

dans le cadre du guide "Bien vieillir à Déville"

MARDI 25 JUIN - 18H30

RÉCEPTION DES SPORTIFS ASSOCIATIFS

gymnase Anquetil

MERCREDI 26 JUIN - 16H30

FÊTE DE L'ÉTÉ de la maison des arts et de la musique ⁽¹⁾

cour de la maison des arts et de la musique

VENDREDI 28 JUIN - 18H

CONCERT de "l'Orchestre Symphonique de Déville" dans le cadre des musicales

médiathèque Anne Frank

SAMEDI 29 JUIN

TOURNOI DOUBLE MIXTE des Tennis club

courts du Tennis Club Dévillois

SAMEDI 29 JUIN - 20H

CARTE BLANCHE CLASSE DE DANSE

de la maison des arts et de la musique ⁽¹⁾

centre culturel Voltaire

DIMANCHE 30 JUIN

"TOUS EN BASKET" tournoi de fin de saison

de l'ALD Basketball

gymnase Guynemer

* Sur inscription

⁽¹⁾ Réservations en ligne sur le site de la Ville

FÊTE DE LA MUSIQUE À DÉVILLE

La fête de la musique revient à Déville le 21 juin !
Assistez gratuitement aux concerts sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Voici le programme de cette manifestation musicale :

- de 18h30 à 19h30 - Kaïmité (1)
- de 19h30 à 20h30 - Réveil Dévillois (2)
- de 20h30 à 21h30 - East Wave (3)

Le comité des fêtes et un food-truck seront présents pour que vous puissiez manger sur place.



LES P'TITES INFOS À NOTER



Le registre des personnes vulnérables permet à la Ville d'accompagner les personnes vulnérables lors des périodes d'alertes (canicule, grand froid, épidémie...). Pour vous inscrire sur ce registre, vous pouvez contacter le CCAS de **la Mairie au 02 32 82 34 80 ou demander à l'accueil** votre formulaire d'inscription.

L'espace numérique mobile vous accompagne à appréhender les outils numériques ou si vous n'avez pas d'accès internet. Des animateurs vous aident pour vos **démarches en ligne et accès aux droits** (CPAM, France travail, CAF, Carsat, impôts...). L'accès est **gratuit et sans rendez-vous**.

Des ateliers auront lieu dans la salle associative "les Moulins", 3 rue Jules Ferry, les **13 et 27 juin 2024 de 14h à 16h**.

Recensement citoyen

Les jeunes nés entre **avril et juin 2008** doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois suivant, à l'Hôtel de Ville - service « Population », munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité.

Une foire à tout / vide ta chambre / foire aux talents est organisée par l'association de parents d'élèves du collège Sainte Marie, "L'APEL".

Elle a lieu le **dimanche 9 juin 2024** de 8h à 18h sur le parking du gymnase du collège, situé rue Georges Hébert à Déville-lès-Rouen.

Retrouvez toutes les photos sur le site de la Ville !

GALERIE PHOTOS

COMMÉMORATIONS DU 8 MAI

Monsieur le Maire, les élus(e)s, les anciens combattants de l'ACPG-CATM et l'UNC, les sapeurs-pompiers, les représentant(e)s des associations, les musicien(ne)s du Réveil Dévillois, les enfants du Conseil Municipal des Jeunes et les dévillois(es) ont commémoré le 79^e anniversaire de la fin de la 2^{nde} Guerre Mondiale en Europe.



"ESCAPADE À DEAUVILLE"

POUR LES AÎNÉS

Ils sont partis à côté de Deauville pour assister à un spectacle haut en couleurs qui leur a beaucoup plu. Un bon repas dans un cabaret avec musique, danse et magie, voilà un résumé positif pour cette journée festive !



VIDE-GRENIERS DU COMITÉ DES FÊTES

L'évènement a connu un beau succès. Sous une chaleur digne d'un mois de juillet, les exposant(e)s ont rencontré de nombreux(ses) chineurs(ses) à la recherche de petites pépites. Bravo aux bénévoles du comité des fêtes qui organisent chaque année cette manifestation !

LA PASSERELLE RUE RENÉ COTY A FAIT PEAU NEUVE !

Cette passerelle, très utilisée par les usagers, fait le relais entre la route de Dieppe et le bois l'Archevêque. L'escalier, en mauvais état, a subi des travaux importants : démolition et reconstruction des marches les plus endommagées ainsi que la réparation des bétons altérés. Pour mieux le protéger, une résine d'étanchéité antidérapante a été mise pour permettre des déplacements plus confortables.



CONCOURS des jardins & balcons fleuris

INSCRIPTIONS
du 3 au 27 juin 2024



Participez à l'embellissement de la ville !